

Le 9 décembre : célébrons la loi de 1905

La seconde semaine de décembre de chaque année est l'occasion de célébrer le principe de laïcité ; un jour peut-être, la République décidera de lui consacrer le 9 décembre, ce serait une invitation à l'étude et à la commémoration de ce principe républicain central. Cette transmission aux générations qui viennent est essentielle, car la complexité du mot *laïcité* atteste de notre grande et douloureuse mémoire : à l'étranger, on ne comprend pas bien notre attachement à l'idéal laïque. À nos amis étrangers, je réponds : « C'est que vous n'avez pas eu les guerres de religion ». Je leur dis aussi : « Vous n'avez pas eu la Révolution de 1789 ». Je pense aussi : « Vous n'avez pas eu la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ».

Mais cette richesse du passé peut nous jouer des tours, si nous ne voyons pas sa complexité ; cette méconnaissance explique notre confusion actuelle et le développement de polémiques bien inutiles.

Cette confusion commence donc par les mots, comme nous allons l'examiner en un premier temps. Mais elle est entretenue aussi par une série de malentendus sinon de contresens que certains cultivent, souvent par ignorance et méconnaissance ; cet examen constitue notre second temps. Enfin, je signalerai quelques défis actuels que notre attachement à la République doit relever pour sortir de notre situation complexe.

Prendre en compte la confusion autour du mot laïcité

Les mots utilisés pour parler de laïcité sont-ils si clairs ? Tout se passe comme si nous n'avions pas tenu compte de l'avertissement lancé par Péguy, nous appelant à la vigilance à l'égard des mots que nous disons ou que nous laissons dire. Charles Péguy nomme cela *faire un effort de mot* (Œuvres complètes, vol. I, La Pléiade, p. 1805). Il précise : « Il est naturel que ce soient les mots les plus faciles à prononcer qui attirent plus facilement la bêtise mondaine et populaire [...] car beaucoup ont intérêt à les déformer ». Et il conclut « *Il est bon de savoir d'où les mots sont partis et où ils sont arrivés* ». Sans doute parlons-nous sans cesse de « valeurs de la république » pour ne pas voir à quoi nous engagerait notre amour de la République. Allons-nous continuer sans réagir à laisser notre langue se détériorer ?

Il est donc indispensable sur chaque terme important de notre culture républicaine de suivre cinq étapes :

- Partir d'un terme ou d'une expression toute faite qui circule sans critique, notamment dans les médias ;
- Montrer que cette expression consensuelle recouvre toujours une expression qu'il s'agit de faire oublier ou de travestir ;
- Montrer comment l'amnésie de ce terme précis s'est organisée et dans quel intérêt ;
- Définir précisément le terme que l'on cherche à faire oublier ;
- Enfin, préciser les conséquences de ce travail critique.

Ce travail critique de remémoration est bien utile à propos du terme *laïcité*. On oublie en effet que la Révolution de 1789, en affirmant la nécessité d'une séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, a commencé par des années d'analyse critique des connaissances et des mots. Que seraient Camille Desmoulins, Danton, Condorcet ou Robespierre sans Voltaire, Condillac, Diderot, Montesquieu et Rousseau ? À travers eux s'est élaborée l'*exigence de laïcité*, même si le terme ne fut produit qu'en 1871 par Littré. Sans ce recul critique, nous risquons une approche réductrice de la laïcité. Or, dans nos discours actuels, tout se mélange. Ainsi, on réduit la laïcité à un *concept* ; mais alors, on ne précise jamais dans quelle théorie générale il prend sens. De même, on la présente comme une *valeur morale* mais sans jamais la relier à d'autres valeurs précises ou aux éléments de notre devise républicaine. Pudiquement, on l'intègre dans des « valeurs de la république » jamais vraiment définies. Enfin, certains en font une *machine de guerre contre les convictions religieuses* ; mais alors comment expliquer qu'on peut être parfaitement croyant et parfaitement laïque ?

Devant cette confusion, il y a trente ans, certains furent tentés d'ajouter des adjectifs à *laïcité* (plurielle, ouverte, moderne) ; cette mode est passée, fort heureusement. D'autres encore, se présentant volontiers comme sociologues ou anthropologues, font de notre laïcité une étrange passion franco-française post-coloniale qui nous isolerait d'une « bénéfique » mondialisation. Ils régressent de la laïcité républicaine vers la sécularisation anglo-saxonne, allant même jusqu'à vouloir instaurer en France des *accommodements raisonnables* à la canadienne. C'est une profonde méconnaissance du triptyque humanisme, rationalisme, universalisme qui constitue le cadre philosophique du combat laïque ; cette confusion héritée de l'histoire nous invite plus modestement à nous arrêter sur le terme *laïcité*.

Le terme *laïque* vient de *laos*, c'est-à-dire le peuple qu'il s'agit d'opposer à *klêros*, clergé, qui constitue un groupe à part. La laïcité s'opposera donc au cléricisme. Cette exigence de laïcité traverse la tradition française du gallicanisme et aussi la tradition protestante qui affirme la liberté individuelle de penser et de croire. Vers 1848, on revendiqua une exigence de liberté absolue de conscience. Ces remarques historiques nous permettent de comprendre pourquoi des traces de vision religieuse du monde sont encore présentes dans nos esprits, voire jusque dans nos mots (nous avisons-nous que l'expression *bien commun* est d'origine chrétienne ?).

Cette confusion s'est encore accentuée depuis les années 1970 lorsque le Président Valéry Giscard d'Estaing, pour prévenir tout nouveau mai 1968, décida, par la réforme Haby (1975), de transformer l'école publique en une « communauté » éducative et récréative en lieu et place d'une institution de transmission de la culture républicaine fondée sur les savoirs élémentaires et les valeurs humanistes. Cette culture républicaine repose depuis la Troisième République sur un équilibre entre l'instruction publique (Jules Ferry) et l'éducation populaire (Jean Macé) ; sous le Front populaire, ces deux composantes furent promues et développées.

Résultat navrant depuis les années 1970 : le cadre historique et juridique de la laïcité fut méconnu et les forces cléricales reviennent doucement mais sûrement avec un vocabulaire « religieux » : *bien commun*, *vivre ensemble*, *bienveillance*. Or le but de la laïcité républicaine est bien de réaffirmer l'éminence de l'intérêt général au

service du peuple souverain et fraternel (comme le prône notre devise) et le principe de la liberté absolue de conscience.

On le voit, les usages du mot *laïcité* sont entourés de préjugés et de confusions. Il est possible de mener deux tâches complémentaires : premièrement, en proposer une définition synthétique ; deuxièmement, dresser la liste des principaux contresens hérités de notre longue histoire. On peut ainsi proposer la définition suivante : la laïcité est « *la coexistence pacifique et rationnelle des libertés individuelles éclairées, au sein d'une république définie comme nation civique* ». Être laïque, c'est s'engager à poursuivre l'œuvre critique de la loi de 1905, et redire que le principe de laïcité a été constitutionnalisé en 1946.

Repérer quelques malentendus et contresens

Toute définition de la laïcité est abstraite si l'on ne voit pas de quels contresens elle nous prémunit et quelles perspectives concrètes elle ouvre. On comprend mieux pourquoi Ferdinand Buisson dans l'édition 1911 de son *Dictionnaire de pédagogie* a tenu à compléter le long article « Laïcité » par un autre article très bref simplement intitulé « Laïque ». Dans ce second article il précise que *laïque* ne s'oppose pas à *religieux* mais à *clérical*. On peut y lire : « Le mot qui s'oppose étymologiquement et historiquement à *laïque* de la façon la plus directe, ce n'est pas *ecclésiastique* ni *religieux*, ni *moine*, ni *prêtre*, c'est le mot *clerc* ». Dès 1903, dans son *Discours pour la liberté*, Clemenceau avertissait que la régression cléricale pouvait menacer le camp républicain.

Rappelons que la loi de séparation date de 1905. Il faut donc avoir à l'esprit que la laïcité ne s'oppose pas aux religions mais bien à tous les cléricalismes, qui visent à développer l'esprit de secte. Ils dénoncent tous les risques d'un *transfert de sacralité* du religieux vers le politique et *vice versa*.

Insistons sur un second contresens concernant les liens entre laïcité et neutralité. Certes notre État laïque est neutre sur le plan confessionnel, mais cela ne veut pas dire que la République soit neutre sur le plan philosophique ou politique. Voltaire, Condorcet, Quinet, Ferry, Buisson et Jaurès ne cessent de nous en avertir. Cela a une conséquence immédiate sur l'école de la république : vouloir établir un enseignement laïque de la morale sans promouvoir la puissance émancipatrice de la raison scientifique est un contresens redoutable. C'est laisser la porte ouverte à tous les fanatismes et à toutes les superstitions sous le prétexte de la liberté d'expression. La leçon est claire : être laïque c'est valoriser la raison et la thèse humaniste héritée de Descartes, Spinoza, des Lumières et de la Révolution française : *il est de l'intérêt de la vérité et de la justice d'être recherchées par le plus grand nombre possible d'esprits éclairés*. Cette thèse conforte notre définition synthétique.

Cette approche, cœur de la théorie républicaine de l'instruction publique, est méconnue aujourd'hui. C'est pourquoi tant de jeunes insuffisamment instruits sont tentés par les processus fanatiques de radicalisation.

Être laïque commence par une volonté de décléricaliser notre vocabulaire. Enfin, dernier malentendu à lever : il revient à isoler le principe de laïcité des principes qui lui donnent sens et avenir. C'est l'opération à laquelle se livre le Front

national qui ne relie jamais laïcité, égalité, fraternité, solidarité et universalité. Dès lors, la laïcité devient un principe qui exclut au lieu d'intégrer dans la nation, au service d'une humanité toujours plus fraternelle.

Si nous voulons passer de la définition à l'explication, puis à la mobilisation, notre définition synthétique doit sans cesse tenir compte des contresens que nous commettons sur elle.

Relever quelques défis

Une de nos tâches est donc bien de cultiver notre esprit critique dans les usages que nous faisons du principe de laïcité. Cet appel à l'étude se double d'un effort de mobilisation face à tous les fanatismes qui entendent déstabiliser non seulement l'unité de la nation mais aussi la solidité philosophique de nos principes.

Rappelons sans cesse l'unité philosophique mais aussi l'autonomie relative de chaque principe : liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, dignité, hospitalité, concorde universelle. Tout se tient.

Être laïque, c'est s'inscrire dans un cadre juridique porté par un idéal éthique, mais c'est aussi rejoindre un combat politique et institutionnel garantissant l'accès de tous aux savoirs, à la culture républicaine et à une culture religieuse non-confessionnelle. Et tout cela commence par les mots.

Charles Coutel
Université d'Artois
Directeur de l'Institut d'étude des faits religieux